

BULLETIN D'INSCRIPTION

Société.....

Nom..... Prénom.....

Fonction.....

Adresse.....

.....

Tél..... Portable.....

Mail.....

PARCOURS : EFFICIENCE GLOBALE

Je m'inscris à la formation **du 15 au 17/04 /2026, 26 et 27/05/2026, 25 et 26/06/2026, à Paris**

- Au tarif :
- Entreprises : 4.400 € HT
 - PME : 3.100 € HT
 - Indépendants, TPE : 2.650 € HT
 - Associations : 2.200 € HT
 - Particuliers : 1.400 € TTC

J'ai bien pris note et j'accepte les conditions indiquées sur votre brochure, le règlement intérieur et les conditions générales de vente ainsi que le programme joints à ce bulletin.

Nous voulons nous assurer que notre formation est accessible à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, veuillez les décrire ici :

.....
.....
.....

Bulletin à nous renvoyer accompagné d'un acompte, de 30 % du coût du séminaire choisi.

Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 3006 6101 6000 0202 2230 153

BIC : CMCIFRPP

Date et signature :





RÈGLEMENT INTÉRIEUR INFUSETHIC

Préambule

INFUSETHIC est un organisme de formation professionnelle indépendant. INFUSETHIC est domicilié au 8 Rue Albert Bayet 75013 Paris, Gwenola Bliék, en est la Gérante.

Il est déclaré sous le numéro de déclaration d'activité N° 117 559 521 75, auprès du préfet de la Région de Paris – Ile de France

Gwenola Bliék est la Responsable pédagogique d'INFUSETHIC.

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Engagement personnel

Il est attendu des stagiaires une participation active, une attitude positive et constructive, basée sur le respect mutuel, l'écoute et l'échange durant toute la formation. Ceci entend un vrai engagement pour tenter de comprendre et d'expérimenter les contenus pédagogiques apportés par les animateurs. Le stagiaire s'engage à respecter les bases fondamentales suivantes pour la réussite de la formation :

- Faire preuve de respect envers tous,
- Faire preuve de non-jugement vis-à-vis de soi, des membres du groupe et des animateurs,
- Garantir la confidentialité des contenus personnels partagés par l'ensemble des stagiaires,
- Rester dans la salle avec le groupe pendant tous les temps de formation,
- Signer les feuilles de présence,
- Participer pleinement aux exercices et activités proposés,
- Rédiger à la fin de la formation son bilan d'évaluation,
- Répondre aux différents formulaires d'évaluation.

Article 3 : Horaires, lieu et restauration

Les informations quant aux horaires, au lieu et aux repas sont définis et communiqués en amont de l'entrée en formation auprès des stagiaires.

Des dispositions complémentaires ou modifications pourront être données à l'entrée en formation, tant qu'elles n'entraînent pas de conséquences pour le bon déroulé de la formation.

Le lieu ou les horaires pourraient être communiqués jusqu'à 24h avant l'entrée en formation par INFUSETHIC en cas de nécessité absolue.

Article 4 : en cas d'absence ou retard

Il est attendu des stagiaires le respect des horaires de la formation, et des consignes. Toute



absence (justifiée ou non) a une ou partie d'une des journées de formation peut justifier la décision de l'animateur de mettre fin à la participation du stagiaire au reste de la formation, sans possibilité de remboursement.

Article 5 : Contenus

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'emporter ou modifier les supports de formation sans autorisation,
- De quitter la formation sans motif,
- D'enregistrer ou de filmer la formation sans autorisation préalable.

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour son strict usage personnel. Leur reproduction par quelque procédé que ce soit en est interdite.

INFUSETHC se réserve le droit de modifier le contenu, le programme afin de tenir compte de l'évolution des connaissances et outils sur les sujets abordés ainsi que pour répondre au plus près aux besoins des stagiaires. INFUSETHC se réserve également le droit de changer l'animateur annoncé, sans préavis, en cas de nécessité absolue.

Article 6 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, ou dans une salle louée à cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise ou de la salle, selon l'article R6552-1 du Code du Travail.

INFUSETHC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 7 : Accès aux personnes en situation de handicap

Toutes personnes en situation de handicap nécessitant une vérification des dispositions de la formation et/ou un aménagement spécifique, devra l'avoir signalé en amont de l'inscription ou à l'inscription, par écrit à la référente Gwenola Bliék par mail à gbliek@infusethic.com ou par voie postale au 8 Rue Albert Bayet 75013 Paris.

INFUSETHC ne pourra être tenu responsable des difficultés rencontrées par les stagiaires, sans avoir été informé de leur situation, dans les conditions telles que définies ci-dessus.

Article 8 :

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire. L'organisme INFUSETHC ne pourra être tenu pour responsable de la non-atteinte des objectifs de la formation si ce présent règlement intérieur devait ne pas être respecté par un ou plusieurs stagiaires.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE INFUSETHIC

Désignation

La société INFUSETHIC, SARL au capital de 20.000 € immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 824 463 228, conçoit, élabore et dispense des formations continues inter et intra-entreprises à Paris et sur l'ensemble du territoire national (ci-après dénommée l'« **Organisme de Formation** »),

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

« **Client** » : Toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'Organisme de Formation.

« **Stagiaire** » : Personne physique qui participe à une formation. Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par l'Organisme de Formation pour le compte d'un Client ou d'un groupe de Clients.

« **CGV** » : les présentes conditions générales de vente.

« **OPCO** » : les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

« **Site** » : site internet accessible à l'adresse www.infusethic.com

Objet

Les CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation effectuées par l'Organisme de Formation pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes éventuelles conditions générales d'achat du Client.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros, en HT et en TTC.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à hauteur de 30% à l'inscription, règlement du solde à l'issue de la formation, à réception de facture. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal, majoré de 4 points. L'Organisme de Formation aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice de tous dommages et intérêts qu'elle pourrait réclamer à raison de l'inertie, de la carence ou de la mauvaise foi du Client.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient à ce dernier d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à l'Organisme de Formation.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par l'Organisme de Formation au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à l'Organisme de Formation au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, ce dernier se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.



Débit et remplacement d'un participant

En cas de débit signifié par le Client à l'Organisme de Formation au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, ce dernier offre au Client la possibilité :

- soit de repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, et après accord éventuel de l'OPCO,
- soit de remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO et la validation par l'Organisme de Formation de l'adéquation entre les besoins de formation du nouveau participant et la formation prévue.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par l'Organisme de Formation. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de l'Organisme de Formation distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à l'Organisme de Formation.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, l'Organisme de Formation se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation.
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix TTC de la formation.
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix TTC de la formation.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Les formations se déroulent de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Ces informations sont indiquées sur la convocation.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à l'Organisme de Formation ont valeur contractuelle.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'Organisme de Formation peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.



Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, l'Organisme de Formation se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis ou un bulletin d'inscription est adressé au Client qui sera dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » et retourné à Infusethic par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal, mail, télécopie.

Une fois le devis ou bulletin d'inscription validé par le Client, une convention de formation professionnelle ou un Contrat de Formation est établi entre l'Organisme de Formation et le Client

A l'issue de la formation, l'Organisme de Formation remet une attestation d'assiduité au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, l'Organisme de Formation lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'Organisme de Formation est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients et de ses Stagiaires.

L'Organisme de Formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'Organisme de Formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Organisme de Formation

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par l'Organisme de Formation pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales qui lui appartiennent et qui sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de l'Organisme de Formation.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

L'Organisme de Formation, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par l'Organisme de Formation au Client.



L'Organisme de Formation s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par l'Organisme de Formation comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise l'Organisme de Formation à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

En application de la [loi 78-17 du 6 janvier 1978](#) modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet (www.infusethic.com) répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet (site).

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'Organisme de Formation.
- le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, l'Organisme de Formation conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour la période nécessaire à l'appréciation de la formation et aux évaluations dans le cadre de la certification Qualiopi de l'Organisme de Formation.

Enfin, l'Organisme de Formation s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la validation de la formation prévue, d'une manière claire et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles de la prestation proposée et son prix ;
- la date ou le délai dans lequel l'Organisme de Formation s'engage à fournir la prestation convenue
- les informations relatives à l'Organisme de Formation (coordonnées postales, téléphoniques et électroniques)
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.



Le fait pour une personne physique (ou morale), de solliciter, commander, valider un devis ou bulletin d'inscription relatif à une formation emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement du tarif convenu, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à l'Organisme de Formation.

Droit applicable et juridiction compétente

Les CGV détaillées dans le présent document sont régies par le droit français.

Tous les litiges auxquels les formations conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution ; leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre l'Organisme de Formation et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. Conso. art. L 612-1) ou auprès de l'instance de médiation C2CM (c2cm@c2cm.net), ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.





Programme de la formation en 7 jours

EFFICIENCE GLOBALE POUR DIRIGEANTS ET MANAGEURS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation inclut de manière cohérente et interactive :

- le **management**,
- la **compétence relationnelle**,
- **l'ouverture à une vision globale**,
- une **compétence stratégique innovante**.

Elle repose sur une **ingénierie** incluant le savoir-être en tant que base de toute qualité ou non-qualité des savoir-faire, et permet aux participants de **générer des résultats concrets et positifs** à la fois sur leur environnement immédiat, dans **leurs équipes et entreprises**, et, au-delà, sur la société civile.

Objectifs pédagogiques :

Les participants seront amenés à développer et/ou renforcer de nouvelles compétences managériales pour, d'une part, développer des modèles innovants et pérennes prenant en compte et répondant aux besoins économiques et aux évolutions sociétales et environnementales, et, d'autre part, permettre aux équipes de les déployer :

- Evoluer et devenir un meilleur manager de soi et des autres, développer une nouvelle façon de fonctionner :

- Intégrer **l'importance de son propre positionnement** (attitude, ouverture, empathie...) et de **son impact** sur les savoir-faire et les effets dans l'entreprise et au-delà,
- Mieux **résorber et prévenir le stress** pour soi et les équipes
- Mieux appréhender et résoudre les conflits,
- Reconnaître et valoriser son **potentiel** et celui des autres,
- Développer **l'affirmation**, le **discernement**, l'autonomie, la responsabilisation, la **positivité** et un état d'esprit constructif, le ressenti,
- Développer la prise d'initiative, la créativité, la pro-activité, ...,
- **Impulser et accompagner le changement** dans son équipe/entreprise,

- **S'ouvrir** à une meilleure **compréhension des enjeux** et **identifier les réels défis** :

- **Prendre du recul** et **inclure de nouveaux paramètres** (contexte global, nouvelles attentes des parties prenantes, ...),



- **Identifier les véritables causes** des problématiques et traiter leurs effets à court, moyen et long terme, sur les personnes et les équipes, l'activité et la qualité en général,
- **Concevoir des réponses aux réels besoins de tous**, dans ce contexte humainement et économiquement difficile, très focalisé sur le court terme,

- **Développer une vision et une stratégie** incluant tous les paramètres, les **exigences immédiates et les besoins à plus long terme** :

- Concevoir des **modèles innovants et pérennes, porteurs de sens**,
- **Définir de nouveaux critères de performance et d'impacts** économiques, humains, environnementaux et sociétaux,
- Elaborer une **stratégie de réussite**, incluant le projet managérial (d'équipe ou d'entreprise), les étapes opérationnelles,
- Assurer le **maintien de la cohérence** au quotidien.

Les notions de **création de valeur** et de **positionnement éthique** seront centrales pour permettre aux managers et dirigeants de **répondre aux enjeux concrets de leur entreprise et de concilier sens, performance, impacts positifs et pérennité**.

PUBLIC CONCERNE

Cette formation s'adresse aux managers, dirigeants et porteurs de projets, quel que soit le secteur d'activité.

PRE-REQUIS

Être en situation de management (d'équipe, de projet) ou prise de poste, et/ou de direction (de service, d'entreprise, création d'entreprise).

Le caractère véritablement innovant des repères apportés demande aux participants une **ouverture à d'autres critères, d'autres réponses, à un positionnement différent**, ainsi qu'une **implication** forte tout au long de la formation.

STRUCTURATION

Afin de permettre aux participants d'intégrer et de déployer les apprentissages au fur et à mesure, le parcours est conçu en 7 journées, réparties en 3 modules, chacun à environ 4 semaines d'intervalle. Les résultats obtenus ou difficultés rencontrées entre les modules seront l'occasion d'apports complémentaires dans une vision d'approfondissement et d'intégration.

Horaires journées complètes : 9h30 - 13h00 puis 14h00 - 17h30, en présentiel.

Nombre total d'heures de formation : 49 heures



DEMARCHE

Préambule

Cette formation, qui permettra de développer les compétences managériales, relationnelles, stratégiques et les savoir-faire associés, inclut le savoir-être en tant que base de toute qualité ou non-qualité du savoir-faire, en développant une dynamique globale et cohérente. Ceci implique que les différents apports théoriques, thématiques et travaux pratiques seront traités de manière privilégiée dans le cadre de la dynamique de groupe plutôt qu'en les déroulant dans l'ordre du programme. Ils seront donc tous traités, avec la souplesse nécessaire pour garantir l'apport au plus juste. C'est ainsi notamment que seront pris en compte les besoins d'évolution et de rythme de chaque participant tout au long des 7 journées.

Chacun aura la possibilité de prendre la mesure de l'importance du savoir-être et de son impact sur les savoir-faire et les situations concrètes qui en résultent, et de l'implication que cela représente durant la formation et au quotidien. Cet engagement sera clé pour permettre la définition d'un projet porteur et répondant aux enjeux identifiés, ainsi qu'une stratégie et un plan d'action pour en permettre la concrétisation.

Pédagogie

L'efficacité pédagogique de notre approche repose sur l'ingénierie du *Leadership Ethique* qui réunit logique et humanisme. Dans la pratique, cette pédagogie est délivrée selon une alternance entre des apports théoriques innovants (vision globale, concepts, repères logiques, outils) et des expérimentations, via des mises en situation, des expériences de découverte, la dynamique de groupe et le travail ciblé sur les problématiques concrètes apportées par les participants. Enfin le suivi dans le temps permet d'ancrer les apprentissages.

Cette ingénierie rigoureuse et cohérente permet à chacun d'innover et d'agir concrètement en réponse aux besoins fondamentaux et universels des êtres humains (que sont la santé, la sécurité, l'équilibre et le bien-être, le respect, l'inclusion, l'accès à la connaissance, la réalisation de soi), avec le plus haut niveau de qualité sur le court, moyen et long terme.

C'est une approche universelle applicable dans tous les secteurs : conseil, environnement, transition énergétique, santé, éducation, art... Elle est aujourd'hui déjà introduite auprès de certaines agences des Nations Unies telles que le Programme des Nations-Unies pour le Développement et la Banque Mondiale, et a déjà, au travers des entreprises et organisations qui la mettent en œuvre, permis d'améliorer la vie de plusieurs dizaines de millions de personnes dans une vingtaine de pays.

Module 1 : 3 journées – Compréhension des enjeux, de l'importance du management, de ses effets pour soi, pour son équipe, pour l'entreprise, l'impact ; Qu'est-ce que le Leadership Ethique, l'Innovation Ethique et le Management Ethique, où est-ce que je me situe, et mon projet professionnel/d'équipe/d'entreprise ? ; Principes de management, affirmation, développement des capacités relationnelles ; plan d'action

INFUSETHIC • Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000€
• Siège social : 8 rue Albert Bayet - 75013 Paris • RCS Paris 824 463 228
• Tel : + 33 6.63.12.59.73 • Mel : gbliek@infusethic.com



- Accueil du groupe et présentation de chaque participant et de ses attentes ;
- Introduction du contexte actuel (enjeux économiques, humains, environnementaux et sociétaux) ;
- Introduction de nouveaux paramètres pour créer de la valeur ;
- Présentation de la démarche du *Leadership Ethique* et de ses effets pour soi, dans l'entreprise, pour les parties prenantes et exemples concrets ;
- Les *principes éthiques* et les besoins fondamentaux et universels des êtres humains ;
- Vision globale, innovation et stratégie ;
- *La logique de cause à effet* ;
- *Le repositionnement* sur des bases logiques et ses effets positifs pour soi et pour les autres ;
- *Les 4 niveaux de potentiel de l'être humain* ;
- Les différentes instances du cerveau humain (approche neurosciences) ;
- *Les principes éthiques et les besoins fondamentaux et universels des êtres humains*, comment fonder ses actions sur l'éthique pour un nouveau leadership ;
- Bilan de situation
- Capacité à allier logique et ressenti, performance et sens ;
- Principes de management ;
- *La communication de potentiel à potentiel* ;
- Mises en situation ;
- Plan d'action individuel pour le mois à venir.

Module 2 : 2 journées – Approfondissement les notions du premier module ; Créer la motivation et accompagner mes équipes pour se développer et s'autonomiser ; Manager et résoudre les conflits, recadrer, s'affirmer ; Travail sur le projet : vision et stratégie ; Bien communiquer ; Plan d'action

- Retour des participants sur l'intégration et l'application des contenus ;
- Apports nouveaux et approfondissement d'un certain nombre de repères en fonction des besoins ;
- Qualité de communication et efficience ;
- *La Qualité Globale à Dimension Humaine®* et exemples de dirigeants l'ayant introduit dans leur management et à tous les niveaux du fonctionnement de leur entreprise
- Exercice d'entraînement en vue d'introduire dans le quotidien cette exigence qualitative ;
- *Repère intérieur, repère extérieur* ;
- Travail sur l'affirmation, l'autorité juste, la valorisation ;
- Positivité et centrage ;
- *Le processus d'exportation qualitatif* : l'articulation savoir-être, savoir-faire et réalisations en général ;
- *La stratégie de réussite* ;
- Travail sur la vision : projet d'application concrète de la *Qualité Globale à Dimension Humaine®* ;
- Mises en situation pour travailler sur les difficultés de mise en application ;
- Plan d'action pour le mois à venir.



Module 3 : 2 journées – Approfondissement des notions des 2 premiers modules ; Détecter et prévenir le stress ; Appliquer la Qualité Globale à Dimension Humaine à court, moyen, long et très long terme ; Dépasser les difficultés ; Stratégie de réussite et plan d'action.

- Retours des participants sur l'intégration des contenus et évaluation des résultats déjà obtenus en lien avec le plan d'action défini ;
- Apports nouveaux et approfondissement d'un certain nombre de repères en fonction des besoins ;
- Travail sur les *bénéfices secondaires* ;
- Stress : définition, comment le détecter chez soi et chez les autres, le gérer et le prévenir ;
- Approfondissement des projets d'application concrète de la *Qualité Globale à Dimension Humaine®*, notamment dans une optique d'accompagnement managérial et de déploiement dans les équipes ;
- Travail de projection à court, moyen et long terme du déploiement du projet et de ses impacts ;
- Mobilisation du potentiel de chacun (travail en intelligence collective) ;
- Mises en situation pour consolidation ;
- Stratégie d'*initiatives et dépassements* (dépassement des difficultés personnelles) ;
- Approfondissement de la stratégie de réussite de chacun : plan d'action individuel pour assurer la cohérence dans le temps et la pérennisation de la dynamique d'évolution, et moyens mis en place.

Modalités d'évaluation

Les stagiaires rempliront un auto-diagnostic préalable à la formation, un auto-diagnostic à chaud et un à froid dans les 6 mois qui suivront la formation.

Les consultants évalueront les stagiaires sur la base de la participation, des différents travaux pratiques durant les sessions et de leurs rendus, des mises en situation.

Dans une vision d'accompagnement et de pérennité du projet élaboré et initié pendant la formation, un suivi a démontré son utilité et son efficacité, sous des formes adaptées à vos besoins (journées de suivi, coachings individuels ou collectifs, cercles de co-développement Leadership Ethique)

Les intervenants, consultants certifiées en *Leadership Ethique*, spécialistes de l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux humains, stratégiques et économiques.

Gwenola Bliék, fondatrice d'Infusethic, société de conseil et formation en Leadership Ethique, est spécialisée dans l'accompagnement des entreprises ;

Carole Beloeil, fondatrice d'Ethical Way, dans l'accompagnement des étudiants et des écoles de l'enseignement supérieur ;

Véronique Chabernaüd, médecin, cancérologue, fondatrice de Créer la Vitalité, dans la vitalité et l'accompagnement des organisations qui veulent mettre la santé et le bien-être des collaborateurs au cœur de leur projet d'entreprise.



Julie Foubert, anglophone, dans l'accompagnement des professionnels de l'éducation,
Gilles Perrin, fondateur de GP Ressources Conseil, dans l'accompagnement des entreprises.

10 participants maximum

TARIFS 2025

Entreprises	4400€ HT
PME	3100€ HT
Indep, TPE	2650€ HT
Associations	2200€ HT
Particuliers	1400€ TTC

